

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

S²LOW

ID : 042-214202079-20231204-DL20230189-DE



Syndicat Intercommunal de l'Aqueduc Romain du Gier

Siège social : MAIRIE DE MORNANT - BP6 69440 Mornant

Secrétariat : Mairie de Chaponost 5 Avenue Maréchal Joffre 69630 CHAPONOST ☎ : 04.78.16.00.56-

RAPPORT ANNUEL 2022

1 – BUDGET : (Compte administratif 2022 ci-joint en annexe)

Le montant des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **31 644.96 €** et le montant des recettes à **39 022.74 €** dont 7934.49€ de résultat 2021 reporté ce qui entraîne un excédent de **7 378.05 €** mais un déficit de **557.19** pour l'exercice 2022.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **7673.42 €** dont :

- subvention pour aide diagnostic de la commune de Saint-Chamond pour 1632.40€
- panneau patrimonial Orléanas pour 1 307.02€
- réparation borne Sainte-Foy les Lyon pour 4 734€

2– ACTIONS :

a) Visites découvertes

Différentes visites découvertes ont eu lieu en 2022 afin de présenter l'ensemble des vestiges à tous les élus des communes traversées par le monument.

Vallée du Bozançon le 26 mars 2022

Chagnon Genilac le 7 mai 2022

Saint Chamond le 11 juin 2022

b) Restauration du monument

Différentes informations ont été faites aux équipes municipales afin de les motiver à restaurer le monument et de le valoriser. L'ensemble des démarches à suivre dans cet objectif ont été transmises tout au long de l'année contact DRAC et autres subventionneurs, architecte des bâtiments de France pour les diagnostics.

Une seule aide a été sollicitée et versée en 2022. Il s'agit de la Mairie de Saint-Chamond concernant le diagnostic pour des travaux sur les vestiges de la commune.

c) Adhésion des communes de la Loire

La commune de Valfleury a adhéré en 2022 ce qui porte à 7 les communes de la Loire ayant adhérees sur les 11 traversées par le monument.

Les élus des communes de Lorette et de Saint Romain en Jarez ont été rencontrés pour une future adhésion

d) Nouveaux supports de communication

Deux supports ont été créés :

Un livret d'activité à destination des scolaires

Une plaquette distribuée dans le cadre de la biennale du Design

e) Sentier de l'aqueduc

Des bénévoles sous la houlette d'Yves Alamercery, vice-président du SIARG, a déterminé le balisage nécessaire pour finaliser le sentier de l'aqueduc entre Chabanière et Saint-Chamond, chaque commune, même non adhérente, a accepté la pose de balises sur leur territoire.

Une nouvelle plaquette sera travaillée en 2023 pour mettre en avant l'entièreté du monument.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le



ID : 042-214202079-20231204-DL20230189-DE